

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

GHOST UNLEASHED
Version septembre 2026

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent la vente de billets permettant de participer aux expériences Ghost Unleashed. Toute réservation implique la prise de connaissance et l'acceptation des présentes conditions.

ARTICLE 1 - IDENTIFICATION DE L'EXPLOITANT

Ghost Unleashed est exploité par un entrepreneur individuel relevant du régime de la micro-entreprise.

Nom commercial : Ghost Unleashed

Forme juridique : Entrepreneur individuel

Régime : Micro-entreprise

SIREN : 907 724 785

SIRET du siège : 907 724 785 00031

TVA intracommunautaire : FR53 907724785

RCS : 907 724 785 R.C.S. Meaux

Immatriculation au RCS : 8 décembre 2025

RNE : inscrit.

ARTICLE 2 - OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent la vente de billets permettant de participer aux expériences proposées sous le nom Ghost Unleashed. Toute réservation implique la prise de connaissance et l'acceptation sans réserve des présentes CGV dans leur version applicable à la date de la commande.

Ghost Unleashed propose des expériences immersives et horrifiques reposant notamment sur l'enquête, la résolution d'énigmes, l'exploration, l'interaction avec des acteurs et différentes mises en scène destinées à provoquer des émotions fortes. Les caractéristiques propres à chaque événement sont précisées lors de la réservation.

ARTICLE 3 - BILLETS ET RÉSERVATION

Chaque billet donne accès à l'expérience à une seule personne, pour la date et l'horaire sélectionnés lors de la réservation. Le lieu de l'expérience peut varier d'un événement à l'autre. L'adresse applicable est celle communiquée sur la page de l'événement, la confirmation de réservation et/ou le billet.

Il appartient au Client de vérifier la date, l'horaire, le lieu et les autres informations de sa réservation avant de procéder au paiement. La réservation devient définitive après validation du paiement et réception de la confirmation de réservation.

ARTICLE 4 - TARIFS ET PAIEMENT

Les tarifs applicables sont ceux affichés au moment de la réservation. Le prix total de la commande est présenté au Client avant validation définitive. Le paiement est effectué au moyen des solutions proposées sur le site. Ghost Unleashed peut modifier les tarifs des réservations futures sans incidence sur les commandes déjà validées. Un paiement refusé, annulé ou non validé ne permet pas de considérer la réservation comme définitive.

ARTICLE 5 - ABSENCE DE DROIT LÉGAL DE RÉTRACTATION

Les billets Ghost Unleashed correspondent à des prestations d'activités de loisirs fournies à une date ou pendant une période déterminée. Conformément à l'article L.221-28, 12° du Code de la consommation, ces prestations ne bénéficient pas du droit légal de rétractation de quatorze jours applicable à certains contrats conclus à distance.

La faculté d'annulation prévue à l'article suivant constitue une politique commerciale accordée par Ghost Unleashed et ne doit pas être confondue avec le droit légal de rétractation.

ARTICLE 6 - ANNULATION PAR LE CLIENT

Le Client peut demander l'annulation de sa réservation jusqu'à quatorze (14) jours calendaires avant la date de l'événement. Toute demande reçue dans ce délai peut donner lieu au remboursement du prix du billet concerné.

À moins de quatorze jours de l'événement, aucun remboursement ne pourra être accordé en cas d'annulation, de désistement, d'empêchement personnel ou de non-présentation. À titre d'exemple, pour une expérience organisée le 24 octobre, la demande d'annulation doit parvenir au plus tard le 10 octobre inclus. Toute demande doit être adressée par l'un des moyens de contact officiels indiqués par Ghost Unleashed.

ARTICLE 7 - ANNULATION PAR GHOST UNLEASHED

Lorsque Ghost Unleashed annule une session, notamment en raison d'un problème technique, d'une indisponibilité du lieu, d'un impératif de sécurité, d'un cas de force majeure ou de toute circonstance empêchant le déroulement normal de l'expérience, le Client pourra choisir entre le transfert sans frais de sa réservation vers une autre session disponible ou le remboursement du prix du billet concerné. Les participants concernés seront informés dans les meilleurs délais.

ARTICLE 8 - HORAIRES ET RETARDS

Les horaires indiqués lors de la réservation doivent impérativement être respectés. En raison du caractère scénarisé, collectif et chronométré de l'expérience, aucun retard ne peut être accepté.

Tout participant se présentant après l'heure prévue pour le début de sa session pourra se voir refuser l'accès. Un retard, une absence ou une non-présentation imputable au participant ne donne droit à aucun remboursement, report ou compensation.

ARTICLE 9 - CONDITIONS D'ÂGE

La participation aux expériences Ghost Unleashed est strictement réservée aux personnes âgées de 18 ans ou plus. Aucun mineur ne peut participer, même accompagné d'une personne majeure. Ghost Unleashed se réserve le droit de demander une pièce d'identité afin de vérifier l'âge. Si la condition d'âge n'est pas remplie, l'accès pourra être refusé sans remboursement.

ARTICLE 10 - NATURE DE L'EXPÉRIENCE ET AVERTISSEMENTS

Ghost Unleashed est une expérience horripilante immersive volontairement conçue pour créer des situations de peur, de surprise, de tension et de stress. Selon l'événement, elle peut notamment comporter des effets de fumée, des lumières stroboscopiques ou clignotantes, une faible luminosité ou des passages dans l'obscurité, des sons soudains ou de forte intensité, des espaces restreints, des mouvements brusques, des acteurs effrayants et des séquences pouvant nécessiter des déplacements rapides.

La participation est déconseillée aux personnes présentant une sensibilité ou une condition susceptible d'être aggravée par ces effets. Chaque participant est responsable de l'appréciation de sa capacité à participer. En cas de doute, il lui appartient de demander l'avis d'un professionnel de santé avant sa venue.

ARTICLE 11 - RÈGLEMENT ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Tout participant est tenu de respecter le règlement de Ghost Unleashed disponible sur le site ainsi que l'ensemble des consignes communiquées avant et pendant l'expérience. Ghost Unleashed se réserve le droit d'interrompre la participation et d'exclure immédiatement toute personne qui ne respecte pas le règlement ou les consignes, adopte un comportement dangereux, violent, agressif ou manifestement inapproprié, met volontairement en danger autrui, dégrade volontairement les décors, accessoires, équipements ou installations, ou perturbe volontairement le déroulement de l'expérience. Une exclusion imputable au comportement du participant ne donne droit à aucun remboursement, report ou compensation.

ARTICLE 12 - PHOTOGRAPHIES, VIDÉOS ET ENREGISTREMENTS DES PARTICIPANTS

Afin de préserver les énigmes, effets, décors, personnages, mécanismes et éléments scénaristiques, toute photographie, captation vidéo ou enregistrement audio réalisé par les participants est interdit pendant l'expérience, sauf autorisation expresse de Ghost Unleashed. Le non-respect de cette interdiction peut entraîner l'application des mesures prévues par le règlement.

ARTICLE 13 - CAPTATIONS RÉALISÉES PAR GHOST UNLEASHED

Certaines sessions peuvent faire l'objet de photographies ou de captations vidéo réalisées par Ghost Unleashed. Ces contenus peuvent notamment être destinés à des usages promotionnels, publicitaires ou commerciaux. Lorsque l'image identifiable d'un participant est destinée à une telle exploitation, les autorisations nécessaires relatives au droit à l'image sont recueillies séparément lorsque la réglementation l'exige. Le refus d'autoriser l'utilisation promotionnelle ou commerciale de son image ne peut, à lui seul, empêcher le participant de prendre part à l'expérience.

ARTICLE 14 - RESPONSABILITÉ DU PARTICIPANT

Chaque participant doit adopter un comportement responsable et respecter les consignes de sécurité. Il répond des dommages qu'il pourrait causer volontairement ou par un comportement fautif aux locaux, équipements, accessoires, décors ou matériels. Ghost Unleashed ne saurait être tenu responsable des conséquences résultant du non-respect par un participant des consignes, du règlement ou des instructions de l'organisation. Aucune stipulation des présentes CGV ne peut toutefois exclure ou limiter une responsabilité lorsque la loi interdit une telle exclusion ou limitation.

ARTICLE 15 - EFFETS PERSONNELS

Les participants restent responsables de leurs effets personnels pendant leur présence sur le lieu de l'expérience. Il leur appartient de prendre les précautions nécessaires contre la perte, l'oubli ou la détérioration. La responsabilité de Ghost Unleashed ne pourra être engagée en cas de perte, d'oubli ou de vol, sauf lorsque sa responsabilité est légalement établie.

ARTICLE 16 - MODIFICATION DU DÉROULEMENT

Ghost Unleashed est une expérience scénarisée dont certains éléments peuvent évoluer. L'Organisateur peut adapter des décors, personnages, énigmes, effets, mécanismes ou séquences lorsque cela est nécessaire au fonctionnement, à la sécurité ou à l'évolution artistique de l'expérience. Ces adaptations ne donnent pas droit à remboursement lorsqu'elles ne modifient pas substantiellement la prestation réservée.

ARTICLE 17 - DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles communiquées lors de la réservation sont utilisées notamment pour traiter la commande, gérer la réservation, transmettre les informations nécessaires à la session et assurer le suivi de la relation avec le Client. Les modalités détaillées de traitement, les durées de conservation et les droits des personnes concernées doivent être précisés dans la politique de confidentialité du site Ghost Unleashed.

ARTICLE 18 - RÉCLAMATIONS

Toute réclamation relative à une réservation ou à une expérience doit être adressée aux coordonnées officielles indiquées sur le site Ghost Unleashed. Le Client est invité à préciser son identité, sa référence de réservation, la session concernée et la nature de sa demande afin d'en permettre le traitement.

ARTICLE 20 - DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de difficulté, le Client est invité à contacter Ghost Unleashed afin de rechercher une solution amiable. Le consommateur conserve le bénéfice des règles impératives de protection qui lui sont applicables. À défaut de résolution amiable, le litige pourra être porté devant les juridictions compétentes conformément aux règles de droit commun.

ARTICLE 21 - ACCEPTATION DES CGV

Avant la validation définitive de la commande, le Client doit pouvoir prendre connaissance des présentes CGV. La validation de la commande implique leur acceptation dans leur version applicable au moment de la réservation. Le Client reconnaît notamment avoir pris connaissance des caractéristiques de l'expérience, de la date, de l'heure et du lieu sélectionnés, de la condition d'âge, des avertissements, des règles de retard, des conditions d'annulation et de remboursement, du règlement applicable et de l'absence de droit légal de rétractation pour cette prestation de loisirs à date déterminée.

GHOST UNLEASHED
SIREN : 907 724 785 - SIRET : 907 724 785 00031
RCS Meaux : 907 724 785 - TVA : FR53 907724785